

CIPh, Samedi du livre du CIPh, Paris, 26 janvier 2013

Autour du livre de Jean-François Kervegan, *Que faire de Carl Schmitt ?* Tel, Gallimard, 2012

Que faire de Carl Schmitt? Questions à la question

En terme de pouvoir, « mieux vaut un bas repris qu'un bas déchiré ; il n'en va pas ainsi de la conscience de soi », Hegel, *Dokumente zu Hegels Entwicklung* herausgegeben von Johannes Hoffmeister, Stuttgart, 1936, p. 370 (en français, *Notes et fragments*, Aubier, 1990).

Résumé. Dans le cadre de ce samedi de la lecture du CIPh, je me propose de partir d'une ambiguïté de la question, **Que faire de Carl Schmitt ?** qui m'oblige à lire **Kervegan lisant Schmitt** en ouvrant à nouveau le placard de la philosophie où se trouve un cadavre embarrassant. Je partirai d'expériences toutes ces années sur le terrain, pour cerner deux questions : 1) l'une a trait à la position choisie permettant de pratiquer la dialectique entre deux logiques, deux types de rationalité en amont de l'œuvre de Schmitt, de son époque historique, de la nôtre ; 2) l'autre est la formulation de la thèse que, contrairement à ce que désire Schmitt, son projet ne réhabilite pas le politique mais participe au processus de sa destruction mise en œuvre au XXe siècle. Le **premier enjeu** de ma démarche réflexive sur la réhabilitation de la politique et de la philosophie pour affronter le présent et l'avenir est de postuler **une continuité entre la violence et la guerre** (pas seulement sur les champs de bataille classiques), inscrite dans une vision de la politique guerrière nihiliste de « destruction totale ». **Le deuxième enjeu**, lié à une redéfinition de la critique en tant que travail de connaissance du monde, suppose parallèlement d'engager un **double travail de compréhension du monde et sur soi** indispensable au travail intellectuel critique et créatif. Arendt nous montre que c'est une condition du travail de vérité pouvant assurer notre rapport au monde dans une période historique dont les possibles paraissent impossibles et sont imprévisibles.

INTRODUCTION

Je remercie Diogo Sardhina, collègue du Collège International de Philosophie (CIPh) pour son invitation à ce samedi du livre du CIPh du 26 janvier 2013. J'ai disposé de peu de temps pour lire le livre de Jean-François Kervegan (je dirai Kervegan dorénavant), et je vous prie de prendre avec bienveillance mes remarques formulées dans les vingt minutes qui nous sont imparties. Je serai forcément schématique, en intervenant tardivement dans la préparation du débat.

Je remercie notre collègue Jean-François Kervegan. C'est un livre d'une grande richesse d'interpellation. On aurait envie de méditer longuement les questions qu'il pose dans le monde d'aujourd'hui. De se garder de prononcer des remarques hâtives. Si j'ai accepté de venir, c'est que je suis très concernée, à divers titres, par ce dont nous parlons aujourd'hui qui engage la passion de la vérité qui a ses zones de lumière et d'ombre.

Dans une progression logique très fine, Kervegan soumet son livre et sa démarche à la discussion. On peut mesurer le courage d'un tel geste dans l'ampleur des débats autour de l'œuvre et des positions de Carl Schmitt, (dorénavant Schmitt). J'apprécie beaucoup la perspective nuancée. Elle évite une polarisation et une condamnation morale succédant à une condamnation juridique de Schmitt. Elles nous instruisent plus sur la justice des vainqueurs et les résistances à l'œuvre que sur l'élaboration ouverte d'une position philosophique de compréhension infinie.

Il est vrai que peut-être Schmitt attire parce qu'il s'est attaqué à des questions que d'autres penseurs politiques, juristes, théoriciens de l'Etat escamotent ou alors éludent, parce qu'elles sont très controversées, parce qu'elles bousculent des idées dominantes (il faut voir dans quels secteurs des idées dominantes) ou parce qu'elles contiennent une ambiguïté qui semble sans issue. Il est vrai que la *praxis* de Schmitt interroge. Une *praxis* théorique et politique au moment du nazisme, son ambivalence, ses attermolements, son engagement concret où se croisent fatalement les questionnements et les nœuds théoriques de sa pensée.

Dans le cadre de ce samedi du livre du CIPh je me propose de partir d'une ambiguïté de la question, *Que faire de Carl Schmitt ?* qui m'oblige à lire Kervegan lisant Schmitt en ouvrant à nouveau le placard de la philosophie où l'on peut trouver un cadavre embarrassant. Je partirai d'expériences faites toutes ces années sur le terrain, pour cerner deux questions : 1) l'une a trait à la position choisie permettant de pratiquer la dialectique entre deux logiques, deux types de rationalité en amont de l'œuvre de Schmitt, de son époque historique, de la nôtre ; 2) de formuler la thèse que, contrairement à ce que désire Schmitt, son projet ne réhabilite pas le politique mais participe au processus de sa destruction mise en œuvre au XXe siècle dans les conditions historique de ce siècle. Le premier enjeu de ma démarche réflexive sur la réhabilitation de la politique et de la philosophie pour affronter le présent et l'avenir est de postuler une continuité entre la violence et la guerre (pas seulement sur les champs de bataille classiques), inscrite dans une vision de la politique guerrière nihiliste de « destruction totale ». Le deuxième enjeu, lié à une redéfinition de la critique en tant que travail de connaissance du monde, suppose parallèlement d'engager un double travail de compréhension du monde et sur soi indispensable au travail intellectuel critique et créatif. Hannah Arendt nous montre que c'est une condition du travail d'élaboration d'une vérité toujours provisoire pouvant assurer notre rapport au monde dans une période historique dont les possibles paraissent impossibles et sont imprévisibles.

Avertissement. Le présent texte est le texte préparé pour un débat oral. Il n'a pas été repris en vue d'une publication. Ma démarche comprend deux parties articulées. Une concerne la démarche épistémologique et critique de la lecture. La deuxième concerne la possibilité de la politique à partir d'un exercice de travail sur le concept de « politique » basé sur la fameuse distinction « ami-ennemi », sa théorie de la dictature, sa définition de la souveraineté de l'Etat soutenue par une décision politique. Elles sont un véritable défi à la théorie de l'Etat et du droit de Keynes et au normativisme de Kant. Elles permettent d'imaginer ce qu'elles signifient quand on les traduit pratiquement. Je n'aurai pas le temps de parler de ce point vu le temps limité. Tout au plus pourrais-je résumer la thèse que j'avance pour cette partie.

Au Collège je dirige un programme intitulé : *Exil, création philosophique et politique* (site exil-ciph.com). Mes terrains de réflexion sont les politiques de la migration, du droit d'asile, du service public, de la sécurité et des relations internationales. J'ai travaillé de manière interdisciplinaire et interexpérience durant de longues années et je continue un tel travail. Soulignons que j'ai notamment beaucoup travaillé avec des juristesii.

Je viens d'un pays la Suisse où Henri Dunand, homme d'affaire de la colonisation horrifié par la bataille de Solferino, a inventé la Croix Rouge et le droit international humanitaire (DIH). Ayant travaillé dans la défense du droit d'asile avec comme outil la Convention sur le droit d'asile de 1951 et le protocole de 1967 du Haut Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU (HCR) et dans la formation de l'action humanitaire basée sur le DIH j'ai pu constaté des faits depuis lesquels je lis Kervegan lisant Schmitt :

1) premier fait : depuis les années 1979 au HCRiii, l'affaiblissement d'une culture du droit hérité d'une philosophie libérale dite d'Etat de droit (poids des droits individuels) lié au corpus des droits de l'homme (DH), même phénomène observable dans les politique du chômage, de l'assistance, des pauvres, etc. ; émergence du « marché ... privatisé...de l'asile » dans la politique interne et internationale des États; émergence de nouvelles Institutions privatisées dans le « marché » de l'humanitaire échappant aux États (budgets sans contrôle public, traitement d'urgence de masse à courte durée, absence de politique du développement par ailleurs critiqué) ; prééminence du DIH sur les DH, confusion entre les deux types de droit. En clair, l'Etat se privatise ; le droit de la guerre prend le pas sur les DH de l'ONU. En quoi Schmitt nous aiderait-il à démêler des questions à ce niveau ?

2) deuxième fait : la violence, la guerre en transformation se banalise alors qu'émerge ce qui est appelé par certains la « biopolitique » (Foucault). Elle repose la question du rapport entre le pouvoir la vie et la mort (La fameuse leçon de Michel Foucault dans ses leçons au Collège de France). La politique dans l'ensemble de la politique (santé, migration, armes, sida, etc.) consisterait à « *faire vivre et à laisser mourir* ». Son référent pour analyser le pouvoir est la vie et la mort.

3) troisième fait : les transformations idéologiques à l'œuvre. J'en repère deux formes :

° appropriation par le pouvoir impérial guerrier des notions de « démocratie et des droits de l'homme (DH) » et manque de critique sur les conséquences pour la politique et la philosophie d'une telle désappropriation et transformation de ces notions ;

° prolifération des discours sur l'éthique. Combien de Commissions d'éthique créées dans les institutions qui refusent les commissions du personnel et les syndicats, où se posaient des questions de droit du travail, d'attaque des droits sociaux, d'expulsion des chômeurs, de criminalisation des jeunes, etc. En ce sens, je partage le souci de ne pas moraliser à bon marché l'économie, le, la politique et de plutôt s'interroger sur le pourquoi de l'institutionnalisation de l'éthique.

Dénoncer la perversion de la morale implique, non de participer au travestissement de notions (démocratie, DH, éthique), mais d'analyser les formes concrètes d'appropriation, de transformation de notions dans les rapports de pouvoir. Schmitt, adversaire de la démocratie, des droits de l'homme, de la SDN et plus tard de l'ONU nous aide-t-il à remplir cette tâche ? Repenser la démocratie implique bien plus que la réinsertion du « conflit » dans les débats sur la démocratie, mot emprunté à Schmitt parlant d'amis-ennemis et non d'adversaires.

Remarque liée à la vérité, à la connaissance, aux ambiguïtés des mots : les transformations de forme nous empêchent de voir le fond, avant qu'il nous saute à la figure en quelque sorte sous une forme inattendue (inattendue ?) : la transformation de la politique, de la violence et de la guerre et son sens. La connaissance, la conscience ne se construisent qu'après coup. Ajoutons que la perception, l'intuition ne suffisent pas à renouveler, élargir la « raison » devenue instrumentale, comme le montrent notamment les travaux de l'École de Francfort. Il faudrait aussi prendre en compte les travaux sur l'imagination radicale et l'imaginaire instituant/institué de Castoriadis.

PREMIERE PARTIE

1. Le cadavre dans le placard de la philosophie et du droit

Le placard de la philosophie et du droit contient un cadavre. La période nazie horrifie et fascine. C'est un régime de pouvoir qui, dans sa logique guerrière fermée a réussi à prendre et exercer le pouvoir matériellement durant un certains nombre d'années (1933-1945) en Allemagne et en Europe. Les nazis ont ravagé l'Europe. Ils ont mené à bien un travail de destruction inimaginable, inconcevable, imprévisible (?) dans un pays, un continent « civilisé » comme l'Allemagne et l'Europe. Le mot *Vernichtung* est le condensé de la philosophie nihiliste nazie comme le montre J.-P. Faye. L'entreprise nazie a fasciné Schmitt (et pas seulement lui).

Schmitt a eu les conditions historiques privilégiées pour refaire le rêve de Platon, d'être le pasteur de brebis et le conseiller du Prince, de nommer, d'apporter des instruments, de nourrir, de guider par la description théorique et des outils performants l'action politique en cours qui a été une rupture avec la tradition sans précédent de « régime de pouvoir » (Arendt) avec l'instauration d'un « pouvoir total » et de la « guerre totale ».

La philosophie et le droit, étaient pour Schmitt des instruments d'un pouvoir de domination d'ordre autoritaire et guerrier qui sortait l'Allemagne de l'échec, de l'humiliation de la paix de Versailles, de la guerre civile des Conseils à la fin de la Première guerre mondiale sans que la République réussisse à s'installer (malgré sa proclamation par Liebknecht au célèbre balcon de la République à Berlin) et du « chaos » parlementaire et extra-parlementaire de la République de Weimar et de sa Constitution déjà autoritaire pourtant (art. 38) dont Hitler s'est servi.

On sait que le pouvoir nazi n'a pas voulu de lui, comme de Heidegger d'ailleurs non plus. Le rêve, l'offre de collaboration n'implique pas qu'on soit intégré par le pouvoir. Après lui avoir confié pour une courte période une fonction officielle extra-académique (présidence du Conseil d'Etat de Prusse) après son inscription au parti nazi conjointe de celle de Heidegger le 1er mai 1933, le jour de la prise du pouvoir de Hitler ! Rappelons brièvement les arguments de la lutte de clan qui a amené au refus : épouse serbe, penseur catholique infiltré dans le Troisième Reich, « *ein politischen Chameleon* »v. La métaphore du caméléon décrit l'ambiguïté, la capacité d'adaptation « à n'importe quoi » de Schmitt en vue de participer activement au pouvoir dont les nazis s'est méfié.

Qui ne rêve pas d'opérationnaliser son travail intellectuel ? Qui ne rêve pas de toute puissance dans un travail où l'incertitude, le doute, l'incertitude sont présents précisément quant à la vérité, à l'efficacité, l'adéquation à l'époque pour être compris et la qualité du travail de pensée, de création. Il existe une dialectique symptomatique entre un tel travail et le pouvoir. Disons que tout intellectuel vit certains tabous indicibles, dont celui de la toute puissance dans l'entreprise aléatoire de la pensée. Le besoin de reconnaissance est une manière de ruser avec le pouvoir et la mort. C'est aussi une manière d'exercer la toute-puissance sur un autre registre. C'est le cadavre dans le placard de l'œuvre de Schmitt et de tout travail intellectuel.

Je suis totalement d'accord avec Kervegan quand il écrit que le rapport entre la passion du pouvoir, le consentement, la collaboration à un pouvoir anti-démocratique, autoritaire, totalitaire et « la haine de la pensée libre » a quelque chose de « définitivement énigmatique » (p. 14). Après l'histoire du XXe siècle nous savons que l'énigme est plus redoutable que celle posée par Œdipe au Sphinx. C'est le fameux rapport du travail intellectuel avec le consentement ambigu à la domination et pas n'importe quel type de domination. Schmitt ne se retrouve pas face au type de pouvoir connu par Aristote, par exemple. Schmitt, on ne se trouve pas dans la position des femmes décrit par Nicole-Claude Mathieuvi, dans son texte de théorie politique : « Quand céder n'est pas consentir ». Schmitt n'est pas dans une situation de minoritaire qui subit la violence. Il a adhéré activement au nazisme et cherche une reconnaissance pour une place de conseiller du Prince, qu'on ne lui accordera pas.

Les considérations du dernier livre de Pierre Bayard^{vii} pourraient nous aider à élaborer des critères pour une lecture critique. Sortir du cadre de la domination totale liée à la mort individuelle et de masse. Ouvrir les portes, sortir du placard, affronter les démons. Non pas un renversement, mais un pouvoir de création et d'auto-création de soi – une nouvelle anthropologie politique et philosophique pour cerner les possibles réalisés et l'ensemble des possibles impossibles sans les connaître en soi et dans le monde. Une épistémologie de la vérité, de la création humaine implique un déplacement radical. Elle implique le pari de la vie et de son incertitude, de son incomplétude, de son imprévisibilité (la caractéristique par excellence de la liberté pour Arendt).

2. Alors, comment et pourquoi lire Kervegan lisant Schmitt ?

Préalable pour entrer en matière. Schmitt a-t-il écrit des textes qui « comptent parmi ce qui a été produit de plus remarquable et de plus puissant au XXe siècle dans le domaine de la théorie juridique et politique » ?^{viii} La thèse est contestée par des juristes et des philosophes, malgré la liste des éloges qui mériterait d'être allongée. On peut penser que la relative notoriété de Schmitt à notre époque n'amène pas forcément à lui accorder le même statut que Platon et Heidegger (pourquoi ces deux auteurs et pas d'autres ?). Il nous est impossible de décider de la grandeur, voire du génie. Un travail critique exige, nous dit Kervegan, de s'interroger sur l'intérêt, la fascination, le dégoût qu'il suscite.

La table des matières, du prologue, de l'épilogue de Kervegan nous éclaire sur l'objectif du livre concernant un auteur allemand du XXe siècle relu en France en 2011. Le projet de Kervegan est d'une grande qualité. Il est limpide dans son contenu, ses articulations, ses arguments et nous permet de mieux saisir ce qu'il écrit dans le quatrième de couverture de son livre.

Le prologue de sept pages situe la scène : Entre Léviathan et Béhémoth. La première partie du livre est un bilan intermédiaire d'évaluation d'un « penseur contestable » - pour « partir de Carl Schmitt ». La deuxième partie, le corps du livre, QUE FAIRE DE CARL SCHMIDT ? se déroule en cinq chapitres (Théologie, Normativité, Légitimité, Politique, Monde). Le livre se termine par l'épilogue intitulé : Le dissentiment (quatre pages). A ce propos, « Être en désaccord ». Le désaccord est aussi l'envers de consentir. Ce n'est pas encore la mésentente, ni le conflit. Kervegan choisit une méthode de lecture : « Penser Schmitt contre Schmitt » en élargissant les références à des textes moins connus (ce que fait par exemple aussi un professeur de droit international, F. Rigaux en utilisant des textes juridiques non traduits). Avec un postulat : il est possible de retourner des outils de domination en outils d'émancipation. Le fait d'évaluer la possibilité d'un retournement implique une dialectique entre l'œuvre, les concepts, l'histoire et le présent et nous-mêmes.

La démarche de Kervegan aboutit à prendre congé de Schmitt tout en reconnaissant ce que lui-même doit à Schmitt. En bref, Kervegan est en désaccord avec Schmitt, il lui reconnaît une place dans l'héritage et il prend congé.

Pour prendre congé, devrions-nous comme Schmitt l'a demandé pour les œuvres juives en Allemagne, en 1936, « nettoyer les bibliothèques des œuvres de Schmitt » ?^{ix} La question n'est pas un choix dualiste mais dialectique. On ne s'en sort pas si facilement à la fois de l'histoire du XXe siècle et ici de Schmitt qui en fait matériellement partie. L'enfouir et l'extraire périodiquement interroge quand au rapport de pouvoir lui-même autour de l'œuvre. Le travail de mémoire, les tentatives d'oubli par la condamnation morale après la condamnation juridique ne font pas disparaître le cadavre du placard des secrets de famille de l'histoire.

L'observation de la circulation de l'œuvre, des concepts, des débats^x montre que Schmitt est lu et utilisé à partir de débats contemporains circonscrits.

En ce sens, oui, une lecture critique non seulement de l'œuvre de Schmitt mais aussi de ses interprétations et de tous les textes de la période est fondamentale. Une épistémologie sémiologique, les apports des logiques de l'énonciation et de la circulation des discours – les textes étant considérés comme des discours - dans les rapports de pouvoir aiderait à articuler les textes et leur contexte, à situer et articuler les débats successifs et le débat actuel.

3. Une porte d'entrée : l'exergue d'Habermas

Dans mes lectures de livres, j'ai l'habitude d'accorder une grande attention, aux exergues, aux notes aussi (que malheureusement les éditeurs n'aiment pas forcément toujours). On pourrait ajouter, l'usage récurrent de certains concepts-valises, les lapsus, les trous. Souvent elles nous conduisent sur des chemins de traverse où l'on s'engage malgré soi pour les explorer.

Les mécanismes de clivage, de résistance, de déni, les tabous sont devenus des lieux d'observation privilégiés du psychisme individuel, de l'inconscient collectif dans ma propre pratique de construction de la connaissance (vérité).

L'exergue de Jürgen Habermas tout au début du livre de Kervegan est très parlant. : « Aujourd'hui encore, Carl Schmitt divise les esprits ». Vous qui ouvrez ce livre, sachez-le nous avertit Kervegan. Habermas ne parle pas de dissentiment, mais de division. Bien qu'il ait été jugé, Schmitt divise encore. Il n'y a pas prescription. Schmitt produit une chaîne de divisions qui durent encore aujourd'hui. La division annoncée nous conduit-elle à cerner la nature du dissentiment? Schmitt est-il forcément « un penseur du dissentiment », un penseur du désaccord ? Avec qui et pourquoi est-il en désaccord ? Où se trouve le désaccord et sur quoi pour nous dans une hiérarchie des urgences à formuler ? Quels désaccords Schmitt rejoint-il ? Nous éclaire-t-il sur nos divisions ? Ou au contraire, quels désaccords dans nos divisions effacerait-il, banaliserait-il par son occupation de la scène, son choix de concepts?xi

Autre question philosophique par excellence qu'évoque la formule Schmitt penseur du dissentiment. Schmitt, penseur... mais fait-il penser ? Que parviendrait-il à nous faire penser ? Dans les désaccords qu'il travaille, n'occupe-t-il pas notre pensée au point de nous empêcher de penser en figeant la pensée du, de la politique autour d'une certaine vision du pouvoir, de l'Etat, du droit, de la démocratie, de la dictature, du rapport à la vie à la mort? A partir de quels autres lieux serait-il possible de penser le pouvoir créatif ? (pouvoir constituant pour Schmitt).

En bref, la perversion de la pensée, forme d'action liée à la domination est tout ce qui porte atteinte à l'autonomie, à la liberté de penser, à la puissance active de l'acte de penser intrinsèquement liée à l'action. Elle impose un travail de résistance et un radical déplacement pour se réapproprier la liberté de penser. En ce sens, Schmitt présente des concepts descriptifs qui ont leur cohérence pour une société autoritaire destructrice dans un processus qui pervertit la pensée en la figeant sur le pouvoir de domination. Arendt nous dirait, que Schmitt réussit ainsi à restreindre la définition du pouvoir au pouvoir de domination en éliminant le pouvoir d'action. On a vu qu'il ne suffit pas d'un renversement logique interne pour récupérer le pouvoir de pensée et d'action.

4. Un embarras dans le titre du livre de Kervegan qui interroge

Venons-en au titre du livre de Kervegan. La question du titre, *Que faire de Carl Schmitt ?* suscite d'emblée un embarras qui interroge. Elle engage à faire plusieurs choses à la fois : lire et commenter la démarche de Kervegan lisant Schmitt, tout en engageant une nouvelle fois notre rapport de lecteurs à l'œuvre de Schmitt à l'histoire, aux générationsxii et à notre propre travail dans le présent.

Le titre m'a ramenée à un travail de mémoire sur des événements, à des vieilles questions à la fois sur l'œuvre de Schmitt et sur son époque qui, une fois prises en charge ne cesse de m'habiter, auxquelles je ne cesse de résister que j'aimerais oublier et que je ne parviens pas à oublier...

Que faire du XXe siècle et de sa longue genèse colonisatrice, impérialiste, guerrière ? Que faire et comment se positionner après le XXe siècle? L'invitation m'oblige à reprendre un instant mes réflexions pour vous partager un questionnement sur la politique, la violence, la guerre inspirées à la fois par le XXe siècle et le temps présent.

Pour Kervegan l'auteur de la période tragique est Schmitt et pour moi c'est Hannah Arendt. On ne se débarrasse pas facilement d'Arendt non plus (que j'ai lue sur les conseils d'un sociologue kabyle de la

migration, A. Sayad), dont la perspective sur le pouvoir et la philosophie sont très différentes de celle de Schmitt !

5. Questions d'épistémologie et de méthode

Questions d'ancrage. D'entrée de jeu Kervegan situe l'auteur pour éviter de se trouver embarqué dans les lectures perverses de l'œuvre. Schmitt est « un monument de l'abjection » (11), il est « essentiellement contestable » (Kervegan, p. 15). Nous voilà avertisxiii.

On prend note du choix de Kervegan : partir de l'abjection, de la dissension essentielle, tout en prenant acte que Schmitt apprend à poser des questions impertinentes, à reformuler nos questionnements sur le politique. Pourquoi serait-il difficile d'être impertinent aujourd'hui ? Schmitt nous aiderait-il à poser des questions impertinentes à nos amis, sur leurs ambiguïtés, à partir d'une pensée conservatrice, plus qu'à connaître nos adversaires (souci de Balibar). Je remplacerai la question sur l'impertinence par une autre : Qu'est-ce qui dans l'affaiblissement de la politique (est-ce certain ?) nous effraie, nous rend impuissants aujourd'hui ?

L'évaluation implique de pouvoir tenir compte des effets imprévisibles, des conséquences inattendues d'une théorie et des actions qui s'en réclame.

5.1. Questions sur la logique et le langage (concepts)

L'accent mis sur la lecture critique des « concepts » de Schmitt pose à la fois des questions de logique et de langage, d'activité de penser et de discours et d'articulation entre la pensée et les mots, entre logique et langage, entre logique et textes ou plutôt discours (sémiologie).

Nous pouvons observer à l'œuvre deux types de rationalité, dont une dominante, dans la période de Schmitt: 1), une logique fermée, une rationalité de la certitude, du contrôle absolu par le pouvoir de la force autoritaire sans limite (police sécuritaire, dictature, guerre) habité par la passion de la mort ; 2) une logique ouverte basée sur la puissance d'action, une rationalité de l'incertitude qui tente de s'inventer pour intégrer le cours inattendu des actions humaines (place du droit, des institutions internationales, de l'ONU, repenser l'Etat, etc.) qui se débat avec la vie et la mort à la fois individuelle et de masse.

Ces deux types de rationalité sont présents dans l'histoire, les théories et notre pratique, dans les mots que nous utilisons. Elles se sont affrontées de « manière totale » au XXe siècle ; elles s'affrontent dans la construction/destruction du pouvoir, du cadre politique (Etat), des droits et dans notre propre psychisme. C'est apparemment la première qui a gagné et qui gagne depuis quelques années.

Première question. Quelle est la rationalité dominante que nous vivons dans le travail intellectuel pris dans deux logiques qui s'affrontent après l'histoire du XXe siècle et aujourd'hui? Nous ne sommes pas hors du réel. Avons-nous une possibilité d'alternative pour sauvegarder la liberté de penser? Schmitt nous aide-t-il dans cette tâche ?

Deuxième question. Quel type de rationalité matériellement liée aux rapports de pouvoir, avons-nous besoin pour définir le pouvoir lié aux passions humaines ancrées dans la vie et la mort (épistémologie, dont nous avons besoin pour lire Schmitt et n'importe quel texte, c'est-à-dire travailler intellectuellement, réfléchir à la nature du pouvoir constituant, à l'Etat, au droit, aux outils, etc.

Une position consistant à travailler sur soi pour prendre conscience de la passion de « donner la mort » qui nous habite est indispensable (la psychanalyse nous l'apprend), mais pour nous situer, on ne peut en rester à un jeu de l'esprit, à un exercice intellectuel dans le cercle fermé de la mort (pessimisme anthropologique, définition guerrière de l'altérité postulée par Schmitt). Tout en ne niant pas la guerre, la violence, la mort, nous avons besoin d'en sortir. Au tout au moins de ruser avec elle pour explorer la vie et le pouvoir comme puissance de vie.

Le renversement interne de la logique d'une théorie ne nous permet pas de prendre de la distance et d'intégrer l'incertitude, l'imprévisible, l'inconnaissable, ce qui nous échappe (dommages collatéraux, exterminisme, par exemple).

L'enjeu de la réflexion est non tant l'affaiblissement, voire la disparition de la politique que craint Schmitt, mais la possibilité même de la politique et de la philosophie (comme dit Etienne Balibar dans son livre *Violence et Civilité*, Paris, Galilée, 2010), de la création humaine (comme dit Castoriadis dans la dernière partie de son œuvre) et à la position infiniment à construire dans l'action, y compris intellectuelle.

Langage et discours. Il faudrait ensuite engager une analyse des chaînes de mots, de concepts qui circulent comme des mots-valises, ce que je n'ai pas le temps de faire aujourd'hui. Pourquoi certains « concepts » de Schmitt sont-ils si parlants à certaines époques et aujourd'hui en particulier ? Qu'est-ce qu'ils montrent et qu'est-ce qui cachent en nous empêchant de penser ? (ami-ennemi, constituante, Etat, droit, souveraineté, etc.)

5.2. Question sur une épistémologie « critique ».

Kervegan pose d'emblée une question épistémologique : un usage critique des concepts schmittiens est-il possible ? (note 2 prologue)? Oui répond-il de manière « nuancée » en proposant une méthode : travailler Schmitt contre Schmitt.

Qu'est-ce que la critique ? Qu'implique un travail critique sur Schmitt et son œuvre est-on amené à s'interroger ?

En lisant Kervegan lisant Schmitt, je pose la thèse qu'il est possible, non tant de faire un usage critique de concepts schmittiens, que de nous interroger à la fois sur nous-mêmes pris dans le processus auquel nous résistons et sur son œuvre dans l'histoire, sur des positions, des questions impertinentes de Schmitt, en les grossissant, en les radicalisant pour qu'elles deviennent plus visibles, concrètes, réelles, matérielles et donc plus saisissables dans leur réalité.

Empoigner l'œuvre de Schmitt et aussi son langage, le mode d'usage de certains « concepts » sans recul non tant « critique » que matériel pour en mesurer la portée. Le déroulement de l'œuvre renvoie à la frénésie d'une rationalité liée au pouvoir, d'une logique dominante de la domination totale de destruction qui a débordé toute limite et toute possibilité de contrôle. La création destructrice de son époque a mis, met en danger la politique et la philosophie.

La possibilité de penser implique la dialectique entre deux types de rationalité, deux types de logiques en admettant qu'en sont, au moins en partie différentes ou avec des inflexions différentes (de la domination, de la résistance, de logiques ouvertes et fermées) en prenant en compte l'incomplétude, le non prévisible. Seule une dialectique entre les deux peut redéfinir le travail critique comme travail créatif.

Arendt a pris un chemin très différent de celui de Schmitt. Elle a montré que « voir » en face la destruction nihiliste, pour lui résister (ou si l'on veut pour résister aux passions de mort), implique à la fois un affrontement à la destruction et un travail sur soi qui redéfinit la philosophie, en articulant la description et la compréhension, l'action et le jugement.

Dans la recherche incessante de la vérité, elle pose un radical déplacement épistémologique de la description vers la compréhension accompagnant le jugement de l'action. Arendt en a parlé à propos de sa difficulté à penser la « nature » du pouvoir totalitaire, son principe de *Human superfluity* qui a qualifié un « régime politique sans précédent » de domination et de guerre totale incluant une politique de « Solution finale » (extermination). Constatons que la chaîne des « concepts » est bien différente.

Comprendre....

Je vous renvoie au livre d'Anne Amiel sur le jugement chez Arendt. Je me limite ici à évoquer la méthode de la compréhension, qui pourrait être une nouvelle manière de pratiquer un exercice de pensée critique radicale^{xiv}. Arendt définit une position dans le travail de penser : regarder en face le pouvoir de destruction (elle a élaboré sa méthode quand elle cherchait à décrire la nouveauté du pouvoir totalitaire et quand elle a appris l'existence des camps d'extermination, 1943) que nous résistons à voir, en résistant à toute démarche analogique qui renvoie un fait à du connu, qui banalise et censure le travail de pensée actif. Travailler sur notre envie de fuir, sur nos résistances. Articuler la description à la pensée active implique d'intégrer la compréhension et le jugement dans le travail de pensée intime et aussi collectif.

Un tel travail s'effectue sur les faits du monde et sur soi-même. Il exige d'entrer de plein pied dans l'œuvre mise en contexte, de s'y affronter, de sortir du cercle en redéfinissant le travail de rationalité philosophique. Un tel travail est concret, matériel, situé. Ce n'est pas un jeu de l'esprit.

Si je devais qualifier une démarche « critique » s'inspirant de la compréhension et du jugement d'Arendt pour la lecture de Schmitt et savoir qu'en faire, je dirais plutôt qu'elle consiste à accepter de voir en face Schmitt, à le prendre très au sérieux dans son époque, depuis où nous nous trouvons aujourd'hui pour comprendre ce que nous résistons à imaginer, à connaître et à faire émerger des problèmes, des « concepts », des positions pour la formation et la recherche. Les « concepts » de Schmitt appellent d'autres « concepts » et un détachement de la rationalité qu'il utilise, sans pour autant basculer dans l'irrationalisme.

L'enjeu est alors de rester à la fois dans et à l'extérieur du cercle de la passion destructrice pas forcément explicite sur la scène, avec la cohérence discutable, les concepts imposés par Schmitt, mais de nous situer aux frontières, en tenant fermement des fils rouges du travail de compréhension et de jugement qui doit rester toujours ouvert. La *Human superfluity* (Arendt) est un fil rouge indispensable à prendre avec soi.

Certains accusent Schmitt de « crime d'idée ». La formulation révèle une conception pour le moins étrange. Il y aurait des « crimes d'idée » et d'autres « crimes » plus matériels, des crimes d'action. Un tel énoncé installe un clivage de fait entre les idées, les gestes, les actions de Schmitt et de chacun. Il idéalise les idées en quelque sorte, alors que les idées sont des objets matériels avec des incidences matérielles dans l'action.

En bref, la position, la méthode « critique » ne se satisfait pas alors du dissentiment, en lisant Schmitt contre Schmitt pour faire émerger le désaccord, mais de se donner les conditions pour installer un déplacement radical du regard, de la position dans le travail en s'aidant d'une logique de l'incertitude ouverte et renouveler ainsi la possibilité de création philosophique et politique.

On aura compris que ne suis pas intéressée à instruire un nouveau débat théorique dans l'enclos de l'univers académique sur Schmitt pour continuer à faire circuler l'œuvre ou pas. Schmitt comme n'importe quel auteur doit être lu, sans besoin de s'appuyer sur l'évaluation d'Arendt par exemple (Schmitt auteur intéressant, note 2 prologue et autres auteurs « de haut vol »). Bien que cela soit difficile, la liberté de création, d'expression implique de ne pas accepter de principe d'autorité dans ses lectures fut-ce pour se rassurer.

Elle implique la mise en œuvre de l'étonnement, de la compréhension pour regarder en face ce que sa période historique a fait « produire » à Schmitt et l'a amené à « faire » ou à ne pas faire (positions, théorie, concepts, démarches). On doit noter que tous les auteurs du XXe siècle n'ont pas parcouru le même chemin. Ils sont plus dans l'ombre que sur la scène, on en parle moins (Anders par ex.). Les consentements, les questions, les ambitions, les ambivalences, les errances, les erreurs de Schmitt sont-elles les nôtres ? Quels écarts réussissons-nous à installer ou non avec la culture intellectuelle et politique de Schmitt ?

Le travail critique est appelé à se renouveler radicalement. L'enjeu à la fois théorique et politique est, de mon point de vue, de pouvoir nous situer après une rupture béante, une destruction abyssale, dans une époque de transformation et d'incertitude. Nous sommes à un moment, où le besoin de réflexion est non seulement critique au sens kantien, mais exprime un besoin de compréhension de notre époque et un besoin de prise de risque positif, d'innovation et de création politique et philosophique.

DEUXIEME PARTIE

6. Rétablir la politique à partir de Schmitt ?

Il est vrai que la politique a été beaucoup lu en Europe en rapport à la fameuse distinction catégorielle « ami-ennemi » et aussi en rapport au pouvoir constituant et dans ce rapport constituant^{xv}, à la place de l'Etat, du droit et des autres « souverains » ou « acteurs »^{xvi}. Il y avait de bonnes raisons à cela. J'aimerais formuler ici une autre question.

Nous sommes invités à une lecture des concepts de Schmitt. Je m'en tiendrai à ce que révèle la catégorisation d'une logique duale ami-ennemi (forcément fermée), non tant quant au dissentiment, et même au conflit, au sens où par exemple Chantal Mouffe lit Schmitt, mais à un autre conflit bien plus radical : l'évidence que la politique et la guerre sont de même « nature » dès lors que l'hostilité, la division entre ami-ennemi définit le, la politique. L'histoire du XXe siècle nous a appris cela. Il ne suffit pas de dire que Schmitt était antisémite mais qu'il n'a pas adhéré à l'extermination, pour le classer comme un (simple) penseur conservateur.

Dans sa période historique dominée par un pouvoir guerrier de domination totale, l'antisémitisme a conduit logiquement à l'extermination (même si celle-ci n'était pas planifiée dès le début, débat de l'historien S. Friedländer notamment). On ne peut impunément, par un jeu de l'esprit, avancer et donc faire circuler la paire duale ami-ennemi basée sur l'hostilité absolue sans qu'elle ait une résonance pratique. Il est nécessaire de prendre acte de ce fait rend possible d'entendre depuis un autre lieu la célèbre formule de Clausewitz. La politique est la continuation de la guerre par d'autres moyens, après les guerres napoléoniennes, la rupture intervenue au XXe siècle par la domination et la guerre totale.

On peut penser, qu'une telle ambiguïté, une telle confusion dans la définition de la politique que Schmitt n'est de loin pas le seul à entretenir, enterre bien plus sérieusement la politique et la philosophie que le besoin d'intensité du rapport politique nourri par d'hostilité absolue circonscrit au couple ami-ennemi qu'il décrit. Ce couple a peut-être permis de décrire, de rendre acceptable la stratégie de la guerre totale d'Hitler (Hitler avait-il des amis ? Ses alliés du pacte germano-soviétique étaient-ils des amis par exemple ?), mais est-il descriptif pour circonscrire les rapports politiques dans l'histoire et le présent et même pour décrire la « nature » de la politique et de la guerre contemporaine?

Au contraire, je pose la thèse que Schmitt, tributaire de l'héritage de Napoléon, de Clausewitz, du XXe siècle contribue à enterrer, à détruire la politique, à dénier la « nature » de la guerre en inscrivant la politique dans la guerre donc dans la mort non seulement individuelle mais de masse et à envahir notre pouvoir d'imagination et de pensée au point de figer la possibilité même de penser ce qui se déroule sous nos yeux.

En ce sens, son œuvre aurait les mêmes effets « traumatisants » que la violence extrême, la cruauté que nous révèlent les nouveaux génocides et les guerres actuelles, qu'elles soient externes ou internes aux États.

Sa théorie d'un réveil de la politique s'appuyant sur la catégorisation ami-ennemi et sa théorie du partisan sont des anesthésiants qui s'inscrivent dans la banalisation de la guerre, d'une guerre

s'inscrivant dans l'innovation du XXe siècle qui est en profonde transformation. Il est significatif que Schmitt ait choisi la guerre et non l'économie pour sortir l'Allemagne de la crise. Il ne peut donc nous aider à penser la nature et les enjeux de conflits à la fois locaux et globalisés (par exemple sur le terrorisme avec sa théorie du partisan, par exemple sur le droit et le droit international et ses liens à l'ONU, etc.). Il ne suffit pas de dénoncer l'idéologie (et non la morale) de la démocratie et des droits de l'homme qui a servi à cacher les guerres impériales d'Afghanistan et d'Irak. Ses artisans ont réussi à vider l'invention démocratique, la conquête historique des droits de l'homme (DH), leur contenu et de leur sens.

Comme nous apprend la lecture de Castoriadis (ce métèque, après Aristote, dont on doute de l'œuvre dans certains milieux académiques), les guerriers de l'empire ont joué sur la difficulté centrale de la démocratie, à savoir l'exigence d'autonomie et d'égalité et de capacité de prendre sur soi le vertige de la liberté, la fragilité des affaires humaines, l'incertitude, le doute et à actualiser dans la politique, la fameuse question de l'autolimitation. Ils ont masqué ce conflit et d'autres intrinsèques à l'invention démocratique, dont Nicole Loraux nous a entretenu (guerre, femmes, étrangers).

Les guerriers de l'empire ont foulé au pied l'ONU, les droits fondamentaux et détruit des États. Il faudrait réfléchir au conflit d'hégémonie entre l'empireS après la bi-polarisation et la fin du communisme, aux prises avec des empires émergents et les États-nations que l'on voit à l'œuvre à propos des « faibles States » notamment. A ce propos le Mali n'est pas un cas de *failed State*, c'est un conflit hégémonique d'un autre ordre sur une scène post-coloniale. Le problème est bien plus profond que de se désolidariser par la lecture de Schmitt avec les pratiques fascistes et nazis. Il est certes nécessaire de ne pas réveiller la bête immonde de la guerre (machiste en plus). Mais peut-être, plutôt que de cerner le potentiel théorique d'un « problème inépuisable, est-on plus tenté par une reprise radicale de questionnementsxvii sur des logiques à l'œuvre et sur des positions. Avec d'autres œuvres.

CONCLUSION

Héritage de l'histoire révélé par une œuvre, prendre congé ; mieux vaut qui ?

En bref, je dirais que Kervegan a l'immense mérite d'avoir ouvert une nouvelle fois le dossier Schmitt en nous invitant à évaluer l'héritage tout en prenant congé. La prise de distance du fardeau bien compréhensible implique, de mon point de vue, de chercher des œuvres minoritaires de la résistance en les soumettant au question du pouvoir autoritaire, sécuritaire, de l'expérience totalitaire, de la violence dans un contexte des transformations de la guerre « totale ».

Kervegan m'a amenée et je l'en remercie, à devoir identifier un embarras dans la question du titre *Que faire de Karl Schmitt ?* pour repérer des interrogations sur l'objet, la position, l'épistémologie et même le champ philosophique, à porter avec soi dans la recherche. Il faut dire que les politiques migratoires et du droit d'asile en Suisse et dans l'EU, la violence et les conflits ne mettent pas forcément l'accent avec la même intensité sur les mêmes questions théoriques que le contexte de gouvernance en France actuellement.

Schmitt a sonné le réveil pour éventuellement constater des manques au moment où la politique, l'Etat, le droit perdent une place et des formes conquises durant des siècles. Un conservateur de droite, réveillerait la gauche, qui a la gueule de bois ? Le pouvoir constituant décrit par Schmitt fait rêver les révolutionnaires en quête de révolution, les retrouvailles avec un drôle de conflit donne l'illusion de cerner le populisme, mais nous affranchit-il de notre impuissance et de nos angoisses dès lors qu'on ruse le jour avec la haine, la violence et la guerre « totale » et qu'on en a peur la nuit?

Les questions, les concepts de Schmitt sont trop embourbées dans la destruction guerrière pour ne pas avoir envie, de prendre congé, comme le dit Kervegan, pour aller voir ailleurs. Tout en sachant qu'on ne sortira pas de cette œuvre philosophique comme de celle de Heidegger. Et que la manière d'y aller, ce n'est pas forcément d'aller chercher des outils, mais un questionnement infini dans et hors du cadre dans lequel il s'inscrit. Dans la pratique difficile d'une dialectique entre logique fermée et ouverte. C'est une des exigences de l'invention d'une nouvelle ontologie, d'une nouvelle logique, d'une nouvelle anthropologie philosophique et politique dans laquelle sont engagés des collègues.

Une telle exigence donne le vertige. Un vertige de la création infinie de la liberté inscrite dans le possible de l'impossible. Elle permet le dépassement du pessimiste hobbesien. Ouvre des chemins d'espoir. Certains s'y engagent aujourd'hui en empruntant d'autres voies. Dans un texte récent, j'ai parlé d'utopie dystopique, pour dépasser la posture tragique de l'Ange de Walter Benjamin, marchant à reculons sur les ruines de l'histoire. Il nous faut un nouvel inventaire des invisibles, des minoritaires en déplaçant le regard sur le monde et sur nous-mêmes.

Kervegan en prenant congé, nous invite, non tant à relire Schmitt sous un angle pouvant légitimer une nouvelle recherche, qu'à sortir des effets de mode dans la circulation des idées, des auteurs, pour aller chercher et lire des invisibles, des minoritaires qui ne sont pas dans le même rapport de pouvoir que Schmitt. L'exemple des *post-coloniales studies* n'est pas le seul chemin possible. Moi-même, je viens de faire traduire, éditer et faire circuler en espagnol depuis le Chili des textes importants de féministes matérialistes^{xviii}. En les lisant, je leur ai posé la question de la violence, de la continuité de la violence à la guerre aujourd'hui au XXI^e siècle. Le concept d'appropriation avancé par Colette Guillaumin pourrait permettre de regarder avec d'autres yeux, les rapports de pouvoir, la violence, de repenser la guerre aujourd'hui. Quand céder n'est pas consentir, le texte de Nicole-Claude Mathieu, il peut permettre de situer la manière de résister à la violence sans souscrire aux théories dominantes de l'obéissance qui serait un donné « naturel » de la condition humaine. Quant aux travaux de Paola Tabet, ils permettent d'intégrer la continuité de la violence à la guerre en s'inscrivant dans une nouvelle épistémologie en création. Ce texte m'a fait regarder Schmitt différemment. La recherche d'une logique de l'ouverture passe par là. Je remercie Jean-François Kervegan.

Marie-Claire Caloz-Tschopp, 26 janvier 2013.

. Il faudrait aussi notamment discuter comment son « décisionnisme » est fondé sur une vision autoritaire de la loi, et même sur des idées totalitaires. Lorsque Schmitt s'efforce de montrer comment se génère la conscience du juge - entre universalisme et particularisme de sa décision -, comment la légalité est un critère de validité insuffisant de la norme et qu'une réflexion profonde est nécessaire pour former un jugement moral (Kant) qui est subjectif avec une prétention d'objectivité. Face à ce problème, Schmitt est ambivalent. Certaines fois il penche vers l'autorité des faits et d'autres fois sur l'autorité des idées. Mais de toute manière, Schmitt montre que dans toute décision (jugement) où convergent la science juridique, l'esthétique, l'éthique, le sujet se trouve devant un abîme impossible à rationaliser.

Je suis une lectrice de Carl Schmitt (1888-1985) mais pas une spécialiste. Je le lis depuis ma thèse sur Hannah Arendt. Moment où j'ai fait un travail de lecture historique, pour prendre en compte le contexte historique de l'impérialisme, de la Première et de la Deuxième guerre mondiale, et la situation depuis les années 1980 des politiques d'immigration, du droit d'asile et de la sécurité en Europe.

Ayant travaillé toutes ces années avec des juristes, les spectres de Schmitt et de Heidegger pour la philosophie sont bien présents dans mon travail. L'aporie de la domination et de la guerre « totale », la pratique d'une philosophie du *Vernichtung* dans la *Solution finale* et la guerre totale sont l'aporie de la connaissance de l'histoire, de la connaissance elle-même et de notre position dans l'action, dont l'activité de penser. Elle a ébranlé notre confiance dans les Lumières, l'épistémologie, les méthodes, les positions dans le travail, comme l'expliquent bien Enzo Traverso, Zigmunt Bauman et beaucoup d'autres.

. Le guide des procédures et critères d'octroi du droit d'asile par le HCR en 1979 est un signe parmi d'autres et un document à lire. Sa publication est comme la création d'un musée... Crise de hauts responsables du HCR très significative.

. Voir à ce propos, les travaux de François Rigaux et notamment, Rigaux F., « Introduction à l'Action humanitaire », *Cultures et Sociétés*, Cahier du CEMRIC, 2002, no. 16-17, p. 49. 62.

. Rigaux François, « L'histoire du droit international revue par Carl Schmitt », *Journal of the History of International Law*, no. 9, 2007, p. 138.

. Mathieu Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, deuxième partie, p. 131-227.

. Dans le foisonnement des recherches, Pierre Bayard, (Bayard Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau ?* Minuit, Paradoxe, p. 196) apporte un éclairage intéressant qui rejoint d'autres travaux sur l'obéissance à l'autoritarisme, au pouvoir de mort. Pour lui comme pour beaucoup de chercheurs en sciences sociales et en philosophie, l'attitude normale est le consentement (on s'adapte à... voire plus dans le cas de Schmitt, on demande à participer). En cela il rejoint les théories dominantes sur l'obéissance qui font fi de la résistance et de la position de pouvoir des acteurs soit dit en passant (Mathieu). Il pose cependant des conditions intéressantes à la résistance : 1) sortir du cadre ; 2) jouir d'une force de créativité qui permet d'envisager des « bifurcations » qui n'existent pas encore, l'ensemble des possibles et pas seulement les possibles réalisés ; 3) Pire, « cette capacité n'implique pas seulement une re-création du monde, traversé de nouvelles lignes de force qui remodelent le paysage, elle signifie aussi un re-crédit de soi ! Dans le langage de la compréhension d'Arendt, il faut refuser la clôture du pouvoir de domination totale qui tente d'installer la clôture de la mort et ouvrir l'activité de penser à l'infini du monde, à l'infini de la liberté et de la pluralité.

. Kervegan Jean-François, *Que faire de Carl Schmitt ?* Paris, Tel-Gallimard, 2012, p. 12.

. Cité par Rigaux F., « L'histoire du droit international revue par Carl Schmitt », *Journal of the History of International Law*, no. 9, 2007, p. 137.

. Je n'ai pas le temps ici d'évaluer les usages intensifs et les trous dans la lecture. Les débats défilent aussi vite que l'impose le temps, l'espace changeant dans lequel nous vivons, des règles d'hégémonie, de contre-hégémonie, de concurrence du monde académique et aussi des impuissances politiques, des difficultés énormes à penser ce qui nous arrive. La question du livre (que faire de Schmitt ?) succède à des interrogations en cascade dans des débats en Allemagne, en Espagne, en Italie dans l'univers anglo-saxon, en France, etc. sans nous permettre de trancher. On pourrait faire la même remarque pour Platon ou Heidegger et moins pour d'autres auteurs. On constate qu'il est impossible de prendre congé ni de l'histoire, ni de n'importe quelle œuvre du XXe siècle (et d'autres siècles aussi). La difficulté à prendre congé semble montrer que le noyau de l'œuvre fait parcourir une nouvelle fois un abîme tortueux sans fond. Le patrimoine humain est infini. Ce patrimoine-là induit un processus qui fait ressurgir de l'ombre des fantômes, des questions difficiles, voire des tabous qui traversent l'histoire et le présent.

La question de Kervegan en 2011 en France est la même que celle de Philippe Reynaud dans la revue *Le Débat*. Je n'ai pas eu le temps d'établir une comparaison qui aurait été instructive. En résumé, Kervegan nous invite à revisiter l'œuvre de Schmitt sous certains angles, de manière critique et à prendre congé de l'auteur, de l'œuvre. On pourrait dire, de faire usage d'un « droit de fuite » (comme le font les migrants dans la globalisation, Sandro Mezzadra) tout en reconnaissant un héritage. En d'autres termes, l'apport de Schmitt serait cumulatif.

En parcourant une abondante littérature, ce qui frappe est une exploration tous azimuts, d'usage sans toujours une rigueur exigée par les textes (ex. la confusion entre ennemi et adversaire notamment), pour chercher des idées lumineuses, des arguments, des pistes, pouvoir nommer quelque chose qui résiste, qui échappe à la pensée dans les transformations contemporaines, à la fois quant à la qualification théorique de la période et à une hiérarchie des questions à établir pour disposer d'outils et circonscrire des positions.

. On pourrait ici faire dialoguer l'œuvre de Schmitt, les préoccupations de Kervegan et l'œuvre et les préoccupations de Sternhell sur l'idéologie fasciste en France, dans la préface de la réédition de *Ni droite, ni gauche*. Ou encore, soumettre Schmitt au *Penser à droite* de Terray.

. Il peut être aussi très instructif de situer les actes et les œuvres en rapport à l'âge de Schmitt.

. Schmitt est intéressant. Est-ce parce que Schmitt a débusqué les contradictions de la libérale-démocratie pour « justifier la politique d'Hitler » ? Hitler en avait-il besoin ? Il semble que non. Est-ce la dynamique d'un retournement d'outils conceptuels de domination en potentiel émancipateur, postulat de Kervegan, en quelque sorte interne à l'œuvre de Schmitt (et de toute œuvre) ?

. Voir à ce propos, Caloz-Tschopp Marie-Claire, *Les sans-Etat dans la philosophie de Hannah Arendt. Les humains superflus, le droit d'avoir des droits et la citoyenneté*, Lausanne, Payot, 2000.

. La question constituante a pris de l'ampleur au point, par exemple, de confondre en Suisse, la révision de certaines Constitutions cantonales avec ce qu'est le pouvoir constituant que l'on voit à l'œuvre dans diverses formes du Mouvement social. Nous savons peut-être mieux que Schmitt que le pouvoir n'est pas circonscrit dans l'Etat historiquement et matériellement construit et qu'un des besoins est de redéfinir le cadre du, de la politique – l'Etat – à détacher du pouvoir de domination « totale ». « La fuite de la politique n'est pas forcément la fuite hors de l'Etat », c'est autre chose.

. Weyembergh Maurice, « L'apocalypse, le politique et le partisan », *Bulletin trimestriel d'Auschwitz*. Dossier Carl Schmitt, no. 88, juillet-septembre 2005, p. 155-173.

. Les trois questions de Kervegan (p. 188) sont les suivantes. 1) la fécondité éventuelle de la critériologie schmittienne et la conception de la politique qu'elle engage ? 2) Peut-on la désolidariser de ses prolongements fasciste et nazi ? (ce que Kervegan croit possible) 3) Le « concept du politique » peut-il aujourd'hui encore servir à quelque chose ? Il cherche dans deux directions : 1) ne pas réhabiliter la vision guerrière, mâle de la politique de Schmitt 2) cerner le potentiel théorique d'un « problème inépuisable » (189).

. Caloz-Tschopp Marie-Claire, Veloso Bermedo Teresa (dir.), *Tres feministas materialistas*. Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu, Paola Tabet. Exilio, Apropiacion, Violencia (vol. I, 460 p.), Racismo/Sexismo, Esencializacion/naturalizacion, Consentimiento (vol. II, 415 p.), Concepcion, Chili, ed. Escarapage, 2012.